



# SKATE-PARC



La réouverture des salles et stades s'accompagne de **MESURES PRÉVENTIVES** car la lutte contre la propagation de la covid-19 continue.

Pour votre sécurité et celle des autres,  
**MERCI DE RESPECTER LE PROTOCOLE SANITAIRE** préconisé par les autorités de santé publique.

## Informations sur le nouveau mode de fonctionnement

Décret n° 2020 - 860 du 10/07/2020 modifié le 13/08/2020  
Arrêtés municipal et métropolitain du 31/08/2020

**COVID-19: Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage**



Masque obligatoire en dehors de l'activité sportive pour toute personne de plus de 11 ans



Respecter une distance de 1 mètre avec les autres en dehors de l'activité sportive



Se laver les mains régulièrement



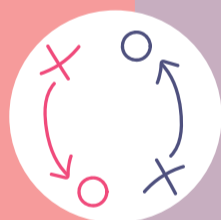
Tousser ou éternuer dans son coude



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



**UTILISER DES MOUCHOIRS À USAGE UNIQUE**



**PLAN DE CIRCULATION : décaler dans le temps les entrées et les sorties pour éviter les croisements**



**LIMITER LA FRÉQUENTATION : pas d'accompagnateur et de visiteur dans l'établissement**



**PASSAGE PAR L'ACCUEIL** pour l'enregistrement de votre identité et d'un numéro de téléphone afin de garantir une traçabilité de votre passage au sein de l'établissement



**ROLLER ET CASQUE DÉSINFECTÉS** après chaque utilisation

